

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'asbl FVWB du Mercredi 20 FEVRIER 19 à 18h à BEEZ

Présents :

Président : Olivier Dulon

Administrateurs : D. Van Daele , F. Fossepre, E. Davaux, P. Schmets, F.Vandenbemden,
A.M Habets

Responsable cellule : : Loppe M, Valentin B

Invités permanents : Achten P, Van Bever D, Van Der Vorst P, Didembourg M, Gruselin R

Excusé : Didembourg Christian, Reterre D.

1. Le dossier de la **réforme judiciaire** est présenté et commenté par M. Didembourg. Après quelques précisions et modifications suite aux remarques faites, ce texte est adopté à l'unanimité et sera présenté à la prochaine A.G .
Restent à compléter l'adresse du siège pour chaque entité et les précisions concernant les frais redevables (voir décret). Le président se charge d'obtenir les renseignements à ce sujet.
2. M. Biron, membre de la cellule compétition et responsable de l'homologation vient présenter le **dossier homologation** et faire part de ses différentes remarques.
D. Van Bever l'interpelle pour obtenir des précisions suite à sa visite récente pour la salle de St- Ghislain. Apparemment, un malentendu et un manque d'informations entre les différents intervenants ont alerté tout le monde ; Mr Biron fournit les explications adéquates à ce sujet.

M. Biron propose de passer dans toutes les salles des clubs évoluant en N2 et N3 avant juillet 2020 et de délivrer un certificat d'homologation valable 5 ans après ce passage.

Il propose aussi de refaire l'homologation pour les clubs accédant cette année à la N3 et ce avant le début du prochain championnat.

La visite d'une salle peut aussi se faire après à une remarque faite par un arbitre sur la feuille de match suite à un problème rencontré.

Le C.A donne son accord pour cette proposition

Le rapport rédigé qui respecte scrupuleusement les normes requises est envoyé au club afin que ce dernier transmette ce document à son administration pour obtenir de celle-ci la réalisation des travaux requis pour la mise en conformité.

M. Biron va rédiger un texte ainsi qu'un document avec les nouveaux codes d'homologation ; ce document sera envoyé par la fédération à tous les clubs concernés.

M. Biron demande aussi une meilleure collaboration et un meilleur suivi des décisions prises concernant les dérogations.

Suite à la réforme, il est important de travailler sur ce dossier homologation lors des réunions avec V.B.

M. Loppe, F. Vandembenden et E. Davaux se chargent de cette mission.

Après son exposé, M. Biron quitte la séance.

Règlement complémentaire pour les compétitions FVWB 2019-2020

Après discussion, ce document est approuvé par le CA (6 OUI – 1 Abstention)

Concernant l'arbitrage (match réserve), remarques intégrées au règlement complémentaire (7 OUI).

Activation des cartes de coach et problématique du retrait des points

P. Schmets a soulevé ce problème car il a été alerté par plusieurs personnes lésées par un retrait de points non-conforme à la réalité. La fédération a également constaté cette anomalie et va vérifier tous les calculs afin de régulariser la situation.

Un avis sera envoyé à chaque coach pour information.

Discussion concernant la formule choisie pour les championnats des jeunes.

Rappel : lors de la dernière AG, la formule proposée a été refusée.

M. Loppe a pris contact avec les différentes entités pour connaître leur avis et proposition. Différentes formules lui sont parvenues mais pour plusieurs entités, il a été convenu d'attendre de voir comment va se passer la phase finale programmée en mai à Spa avant de se prononcer définitivement sur la formule à adopter.

PV de la réunion du 11/02/2019 approuvé à l'unanimité des membres présents.

Fin de la 1^{ère} partie du CA, les invités permanents et les responsables de cellule quittent la séance afin de laisser les administrateurs continuer leur réunion.

Présentation du bilan financier 2018.

Le trésorier commente les différents postes et répond aux questions posées.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Amendements du CA

Accord pour ce qui est présenté. Accord pour l'indexation des montants des cotisations.

Fixation de l'ordre du jour de la prochaine A.G

Poste Directeur Technique

4 candidatures reçues : S. Koelberg, H. Blairon , M. Halleux, N. Bodart.

D. Reterre est chargée d'organiser l'audition des candidats avec les membres du jury.

Divers

- Complément à apporter à l'avis mis sur le site concernant les montants.

« Il est rappelé que chaque entité provinciale désigne ses montants en Nationales 3 et ses participants aux divers tours finaux de Provinciale 1 en Nationale 3 conformément à ses règlements ».

- Les finales nationales des jeunes auront lieu les 18 et 19 mai à TORHOUT.
- La FVWB est citée à comparaître devant le Tribunal de 1^{ère} instance de Namur suite à une décision de la Commission de Cassation. Le CA prend acte de cette citation à comparaître et décide de se faire représenter par Maître DE BIE pour défendre ses intérêts.

Prochain CA : le mercredi 13 mars à 19 H

A.M HABETS
Secrétaire FVWB